

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 OCTOBRE 2010**

Délibération
n° 2010.10.228

**Réforme et vente d'un
autobus standard**

LE VINGT DEUX OCTOBRE DEUX MILLE DIX à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 octobre 2010**

Secrétaire de séance : Jean PATIE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, Michel BONNEFOND, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Monique DALLAIS, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Michel GERMANEAU à Jacques NOBLE, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Dominique LASNIER à Dominique THUILLIER, Rachid RAHMANI à Joël LACHAUD, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Robert JABOUILLE par Michel BONNEFOND, André LAMY par Monique DALLAIS, Véronique MAUSSET par Anissa ACHARKI

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Françoise COUTANT, Jacques DUBREUIL, Sébastien GOURET, Cyrille NICOLAS, Frédéric SARDIN

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /
TRANSPORTS

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

REFORME ET VENTE D'UN AUTOBUS STANDARD

Dans le cadre du renouvellement du parc de véhicules au titre de l'année 2010, il convient de réformer et de vendre à la société CALAIS ARDRES TRANSPORTS, domiciliée chemin départemental n°4 – Le Grand Duc – 63 137 COULOGNE, le bus suivant :

N° inventaire : TC-06/99
Type de véhicule : HEULIEZ type GX 317
Immatriculation : 6274 TA 16
N° parc STGA : 915
N° châssis : VJ1PS09B400012243
Mise en circulation : le 29/03/1999
Kilométrage : 598 000 Kms
Valeur Nette Comptable : 47 987,63 €
Valeur d'acquisition : 179 953,63 €

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 29 septembre 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER la réforme et la vente du véhicule mentionné ci-dessus pour un montant de 50 000 €.

DE PRECISER que le véhicule restera la propriété du GrandAngoulême jusqu'à complet paiement du prix, la responsabilité de ce véhicule étant toutefois transférée à l'acquéreur dès la cession de celui-ci.

D'IMPUTER la recette à l'article 775 du budget annexe transports en commun et de constater les opérations d'ordre nécessaires à la sortie de ce bien du patrimoine communautaire.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

03 novembre 2010

Affiché le :

03 novembre 2010